

Le mot du Maire.

Budossaises, Budossais, chers administrés, cette fin d'année 2007 annonce plusieurs rendez vous :

1 / La fin du Mandat d'élu qui se termine d'ici quelques jours.

2/ Je relisais ce que l'on appelle la profession de foi que nous avons écrit avant les élections de 2001, et à ce jour je m'aperçois que tous les engagements que nous avons prévu ont été tenus, voire plus, si vous permettez que je me répète cela n'a pas toujours été facile, mais lorsque l'on est déterminé on y arrive. La loi nous interdit de faire paraître les chiffres des bilans dans les 6 mois avant les nouvelles élections, c'est la raison pour laquelle, nous avons sorti le petit journal communal en août 2007 beaucoup plus détaillé, je n'en dirai pas plus.

3/ Cette fin d'année annonce le début d'une nouvelle année bien entendu, mais 2008 c'est aussi une année d'élection municipale, j'ai décidé de me représenter à vos suffrages avec une équipe restructurée. Pourquoi une équipe en partie nouvelle : Certaines personnes ont jugé incompatible la fonction d'élu avec leur travail, d'autres avaient démissionné en tout début de mandat et, malheureusement nous avons eu un décès. Tout ceci fait qu'il a fallu remplacer neuf candidats. Mon expérience de 7 années de Maire fait que j'ai pu informer tous ces nouveaux candidats de la façon dont je travaille, ce que j'attends d'eux et de cette nouvelle équipe.

Pour ma part, en 2001 j'avais des projets, nous avions des projets, car il y avait beaucoup de travail à faire.

Pour ce nouveau mandat, si je suis élu, j'ai plusieurs autres projets et travaux en cours, prévus avec l'ancienne équipe, à terminer.

1/ le Foyer polyvalent,

2 / La carte communale, la convention d'aménagement de bourg, ceux sont des projets étudiés par l'équipe en place, mais ce sera la nouvelle équipe qui les validera.

3 / Des projets qui devraient voir le jour assez vite : SI... ? ce sera : l'assainissement collectif des quartiers Pingoy, le Carpia, Paulin, Jeannot bayle , la Crampe , les Parages et la nouvelle station d'épuration de CARTE.

Je ne sais pas si mon mandat sera assez long, mais il faudra prévoir l'aménagement de certains quartiers, enfouissement des lignes électriques, écoulement des eaux pluviales, trottoirs et également l'assainissement collectif.

Périmètre des sources

Le procès que nous avons engagé à l'encontre de la CUB, que j'ai défendu, et que je défendrais à fond pour la Commune (SI... ?). Contrairement à ce qui ce dit, dans ce dossier délicat nous n'avons oublié personne.

Budossaises Budossais , à l'écoute de tous les bruits qui courent concernant le futur périmètre je dois vous dire qu'il est grand temps de penser à l'avenir de nos enfants et petits enfants. Depuis plusieurs années que l'on nous met en garde sur la protection de nos ressources naturelles et je pense que Budos a de la chance d'avoir cette ressource. Il est certain que nos prédécesseurs n'ont jamais rien entrepris pour en tirer profit. On a l'impression en écoutant certaines personnes que la Municipalité n'a également rien fait. Il faut également savoir que la C.U.B. n'a rien demandé, se sont les services de l'état qui imposent <<pour la bonne cause>> un périmètre de protection avec quelques contraintes qui sont (le copié collé) des contraintes de l'ancien périmètre.

page 1

* * * * *

Dans l'ancien périmètre 200 hectares environ, ces contraintes étaient acceptées.

Pour ceux qui ne le savent pas : Si nous avons fait une carte communale ou P.L.U. (plan local d'urbanisme) le résultat aurait été le même pour les personnes qui se situent à l'intérieur d'une ligne tracée par les élus et les services de l'état.

Avec les services de l'état, (c'est une obligation), INAO, DDE, SAFER etc. ... etc. ... nous aurions défini une zone viticole , une zone pour la forêt, une zone pour le paysage et une petite zone pour construire etc. ... etc.Dans le cas présent c'est le périmètre qui définit les limites de constructibilité.

Budos doit garder et protéger sa ruralité (ce sera sa chance).

Depuis 2001 nous nous sommes battus (je crois vous l'avoir dit et redit, même écrit) pour avoir l'assainissement collectif dans le premier périmètre. La C.U.B. a payé la totalité de ce qui était à l'intérieur de ce périmètre, nous, nous avons payé la partie extérieure (le Bourg), ce qui faisait un pourcentage de 70% pour la CUB et 30% pour les Budossais bien entendu après subvention.

Pour ce qui est du nouveau périmètre, nos discussions très difficiles nous ont permis d'obtenir de la CUB 100% de l'assainissement, nouvelle station et achat du terrain compris, ce qui permettrait dans un proche avenir à avoir l'assainissement collectif sur les quartiers, les Parrages, Médouc et les Mouliets (Coût de l'opération pour la C.U.B. 3.000.000 d'euros).

Pour une raison ou une autre si l'arrêté de ce nouveau périmètre n'était pas pris (ce que je ne crois pas) les travaux d'assainissement ne seraient pas financés par la CUB et ne seraient pas près de se réaliser car nous n'aurons pas les moyens immédiats de les réaliser.

Bien entendu nous nous sommes pas arrêtés là, puisque avec une majorité d'élus, (pas à l'unanimité) au Conseil Municipal nous avons pris un cabinet d'avocat pour déposer une procédure auprès du tribunal administratif afin de faire bénéficier la commune, voire tous les Budossais d'une "éventuelle" compensation financière annuelle et indexée bien entendu.

Il faut que vous sachiez également que si pour une raison ou une autre la moindre pollution apparaissait au niveau des sources de Budos (lieu très sensible), la D.D.A.S. n'hésiterait pas à en interdire la distribution, ce qui ne priverait pas la C.U.B. qui a des réserves en attente mais qui priverait tous les Budossais.

Budossaises, Budossais, je répète tous les ans la même chose, nous voudrions que BUDOS soit un village où il fait bon vivre.

A toutes et à tous je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année 2007 et vous adresse mes meilleurs vœux de santé et bonheur pour 2008.

Le 12 janvier 2008 je présenterai à tous les BUDOSSAIS, dans la salle des fêtes mes vœux pour 2008 autour du buffet habituel.

E.ZAUSA.Maire

page 2

* * * * *

Le mot d'un adjoint.

C'est non seulement un bonheur d'écrire ces quelques lignes, c'est aussi pour moi, un grand plaisir de vous retrouver dans ce bulletin de fin d'année.

Dernière ligne droite d'une mandature à durée exceptionnelle de 7 ans, où la plupart des élus ont assumé leur mission sans lassitude et en exécution du mandat que vous leur avez confié. Un travail effectué en étroite et franche coopération avec le Maire.

Pour se conformer à la législation, par prudence, ce bulletin sera donc limité en articles et photos (Bilan – constructions – propagandes ...).

Article L 52-1 du code électoral "A compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin".

Cette interdiction s'applique donc depuis le 1er septembre 2007.

Dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes serait utopique, le nouveau périmètre des eaux de BUDOS et les restrictions d'accompagnement provoquent une forte tension dans le village. Cette décision est la "source" d'une grande inquiétude et de revendications pour des raisons bien diverses, par certains propriétaires sur la commune (habitants ou non).

En 1970, lors de la création des premiers périmètres (sensible, rapproché et éloigné), un cahier des charges tout aussi drastique n'avait

pas ému grand monde, où tout du moins, nous n'en trouvons aucune trace, aucune archive n'est décelable en Mairie.

Une association "loi 1901", a vu le jour le 19 novembre 2007 "L'eau Belle". Vous trouverez leur premier article à la page suivante.

Ne pensez surtout pas que la Municipalité est restée passive, vis-à-vis de l'enquête publique ou des différentes administrations. Depuis plus de deux ans, nous menons un combat acharné contre la C.U.B., un procès est même en cours pour défendre les intérêts communaux.

Avec toute ma sincérité, je voudrais adresser mes remerciements à la correctrice habituelle de ce bulletin madame FLINIAUX, à monsieur DARTIGOLLES pour ses articles sur la révolution, pour nous avoir fait partager son savoir faire, ses connaissances et ses conseils afin de rendre encore plus attractif notre site Internet, à monsieur HARRIBEY pour son article sur le château et à monsieur BENTÉJAC pour son aide précieuse de façon à maintenir ce site agréable et toujours d'actualité.

Enfin, au moment où ces lignes seront entre vos mains, la période des fêtes approchera à grands pas ... Permettez-moi avec un peu d'avance de vous souhaiter, à vous et tous vos proches d'excellentes fêtes de fin d'année, des vœux de santé, de prospérité et de bonheur pour 2008. Que l'an nouveau soit couronné de tous les succès à la préparation desquels le Conseil Municipal et le personnel de la Mairie entendent s'associer pleinement.

Gilles GARÇON

page 3

* * * * *

« SOURCES » de Conflits.

L'association type loi 1901 «l'EAU BELLE» est née à Budos le 19 Novembre 2007.

Son objectif : «défense des activités humaines, dans le cadre du projet de protection des sources de BUDOS de la C.U.B.».

L'Association a organisé une réunion publique le mardi 20 novembre à laquelle ont assisté 130 personnes.

Le Président Laurent PERSAN a informé l'Assemblée des nouvelles servitudes et contraintes liées aux différents périmètres de protection et propose aux habitants de répondre à l'enquête publique en cours à la Mairie de Budos.

La mobilisation de toutes ces énergies est le contrepoids aux nouvelles obligations que tente de nous imposer la CUB et qui auraient de très lourdes conséquences sur les activités humaines, agricoles et économiques de la Commune.

L'enquête publique se terminant le 30 novembre, les personnes qui le souhaitent sont invitées à se joindre à nous en contactant le Président ou les membres du Conseil d'Administration.

Toutes les bonnes intentions sont les bienvenues.

L' "EAU BELLE" va remettre, au commissaire enquêteur, un courrier circonstancié, tendant à écarter certaines obligations, moduler la définition d'autres servitudes et en supprimer 3.

Nous remercions vivement les Budossais d'être venus très nombreux. L'Association l' "Eau Belle" a recueilli à ce jour, la confirmation de 81 adhésions qui confortent celle-ci dans les actions qu'elle doit mener.

Avant le 30 novembre 2007, **mobilisons-nous !**

Le Bureau.

* * * * *

Zauza Élie

Objet: TR: Soutien au maire et préservation de la qualité de l'eau

Dernière Minute

—Message d'origine-----

De : richet [mailto:s.richet@wanadoo.fr] ' Envoyé : lundi 17 décembre 2007 11:05 À : z.elie@wanadoo.fr

objet : Soutien au maire et préservation de ta qualité de l'eau

Bonjour Monsieur le Maire de Budos,

Je viens de prendre connaissance du sujet de la protection des sources de Fontbanne, qui est primordiale pour l'avenir des habitants et de leurs enfants et petits-enfants de votre commune et de celles de la CUB. Je vous encourage à tenir bon face notamment à l'association qui a le culot de se faire appeler "L'eau belle" et qui se soucie visiblement surtout de ses intérêts économiques avant d'avoir une vision de l'avenir... proche. Il y a bien sûr des solutions même si le coût de traitement des effluents et des eaux usées représente un investissement important pour de nombreuses petites exploitations viticoles de la région, investissement qu'elles savaient être obligatoires et nécessaires depuis un certain temps... Il faut que chacun comprenne que la protection de la nature a un coût, mais que cela coûte beaucoup plus cher de dépolluer, donc qu'il est normal que chacun prenne les mesures concrètes de préservation de la ressource à leur échelle, quel que soit le prix ! Il y a des solutions innovantes qui existent déjà, relativement vite amorties et subventionnées en plus.

Bravo pour votre combativité et merci pour votre engagement dans l'intérêt de votre commune rurale et de notre région. Grâce à vous, une prise de conscience est en cours, on ne peut plus se voiler la face et attendre que ce soit le voisin qui fasse les efforts nécessaires. L'heure n'est même plus à l'assouplissement de certaines mesures, tellement c'est urgent pour notre planète malade, mais au courage de voir les choses en face et à l'action.

Cordiales salutations et écologiquement vôtre,

Sylvie Richet

33950 Lège Cap Ferret

page 4 bis

* * * * *

BUDOS SOUS LA RÉVOLUTION

(16 ème Partie)

En dépit des difficultés sans nombre dans lesquelles se débattaient les Budossais, la vie municipale suivait son cours.

Une Loi du 21 Frimaire de l'An II (12 Décembre 1793) avait autorisé les Communes, quelle que soit l'importance de leur population, à ouvrir une école et, pour cela, à recruter un instituteur. Le texte précisait néanmoins avec prudence, "s'il s'en présente un"...

C'était une grande nouveauté. A BUDOS, jusque là, il n'y avait encore jamais eu d'école, et ceci, en dépit des instructions renouvelées que les Archevêques de BORDEAUX avaient données au Curé local tout au long du XVIIIème siècle. Le Curé DORAT, peu soucieux d'endosser cette responsabilité, avait fait la sourde oreille et n'y avait donné aucune suite. Il ne fut pas le seul, d'ailleurs, dans la région. Presque tous ses confrères en firent autant. Cette attitude peut paraître surprenante car la haute hiérarchie de l'Eglise ne cessait de prôner l'alphabétisation des masses rurales. Elle ne fut pas écoutée car ce n'était pas du tout dans l'air du temps. Même les grands

philosophes de l'époque, à commencer par VOLTAIRE et ROUSSEAU, étaient vivement opposés à ce que l'instruction pénètre dans les campagnes, et ils l'ont maintes fois répété. Les écoles rurales étaient donc très rares. Dans la région immédiate on n'en connaît qu'une seule, à PUJOLS, qui semble avoir eu une certaine permanence.

La Loi de Frimaire n'était d'ailleurs guère contraignante puisqu'elle "autorisait" simplement l'ouverture de l'école, sans en faire une quelconque obligation à la Commune, et encore, nous l'avons vu, s'il se présentait un instituteur... On ne peut pas dire qu'il y ait eu là une volonté politique bien affirmée.

Or, à BUDOS, il se présenta un candidat en la personne du Citoyen BÉDOURET. Nous le connaissons déjà. C'est le Pierre BÉDOURET que nous avons déjà rencontré une fois dans le rôle de promoteur de la culture de la pomme de terre sur une parcelle qu'il possédait à PINGOY. Le Conseil Municipal se réunit donc le 17 Germinal de l'An II (6 Avril 1794) pour prendre acte de sa candidature et pour l'agréer :

" le Citoyen Pierre BÉDOURET, habitant de cette Commune s'est présenté pour instituteur pour l'instruction publique, et la Commune, connaissant ledit BÉDOURET pour un bon citoyen et un vrai républicain et le connaissant aussi en état de remplir cette place,... l'a agréé... etc.."

On dresse ainsi Procès Verbal de cette décision, mais on ne prévoit rien pour l'accueil des futurs élèves. Le Conseil y aurait-il pensé qu'il n'aurait rien pu faire faute de disposer d'un budget dont les Communes rurales étaient encore dépourvues.

Page 5

* * * * *

Aucun traitement ne fut donc envisagé pour le futur instituteur, ni aucun local affecté à l'école. Celle-ci serait donc payante, à la charge des familles qui appointeraient directement le maître d'école et la classe se tiendrait à son domicile autour de sa table. Cette situation allait se prolonger pendant plusieurs dizaines d'années.

Dès l'origine, le tarif applicable aux études s'établit sur trois niveaux, chacun affecté d'une rémunération progressive:

- 1 - Apprendre à lire.
- 2 - Apprendre à lire et à écrire.
- 3 - Apprendre à lire, à écrire et à compter.

On peut penser que le troisième niveau a été peu pratiqué car, dans les familles, si, bien rares étaient ceux qui savaient lire et écrire, tous savaient compter, et d'ailleurs bien compter car la complexité des anciennes mesures, nous l'avons déjà vu, était proprement inimaginable. Et pourtant ils savaient fort bien s'en accommoder, et savaient même procéder, sans la moindre erreur à des calculs complexes de partage et d'intérêts. Cela s'apprenait à la maison et il est donc peu probable que l'on ait eu recours à l'instituteur pour apprendre les bases de l'arithmétique que chacun pratiquait déjà.

Nous ne reviendrons pas sur la vente des Biens Nationaux que nous avons déjà évoquée, mais il nous faut néanmoins rappeler que c'est en ce printemps de 1794 qu'ils furent effectivement mis aux enchères et vendus. Jusque là, on s'était contenté de les recenser et de les placer sous séquestre. Maintenant, ils vont être soumis au feu des enchères devant le District de CADILLAC. Les documents relatifs à ces ventes sont parfois fort intéressants car ils nous renseignent sur des situations aujourd'hui bien oubliées. Ainsi par exemple, ils nous apprennent que le jardin et le verger du château, vendus le 28 Prairial de l'An II. (17 Juin 1794), étaient situés au nord de l'édifice et qu'ils étaient entièrement clos d'un mur définissant une parcelle de 1 Ha 87 Ares. Ce devait être un beau jardin... Ce fut le Citoyen DARTIS, de St MICHEL de RIEUFRET qui l'emporta pour 4300 Livres en damant le pion à trois Budossais qui avaient poussé l'enchère mais qui, à ce prix-là, avaient fini par renoncer.

Le presbytère échappa à ces ventes. On avait estimé préférable de le louer; mais là encore, le bail avait été mis à l'adjudication le 22 Germinal de l'An II (12 Mars 1794). A l'extinction de la troisième chandelle, ce fut le citoyen CAUBET, de BARSAC, qui l'emporta en offrant un loyer annuel de 100 Livres. Mais ici, aucun Budossais n'avait poussé les enchères. Cela n'aurait peut-être pas été trop bien vu de la population locale que d'aller s'installer dans la maison du ci-devant Curé.

Nous arrivons là au paroxysme de la Terreur, mais aussi dans ses derniers moments. A Paris, ROBESPIERRE est renversé dans la soirée du 9 Thermidor (27 Juillet). Il est guillotiné le 28 Juillet au soir. La confusion est alors extrême et la nouvelle n'est pas encore parvenue à BORDEAUX. Quelques malchanceux en font encore les frais.

* * * * *

Le 29, cinq têtes tombent encore sur la Place Nationale à BORDEAUX (Place GAMBETTA actuelle), alors que ROBESPIERRE est déjà mort depuis la veille. Pire encore, une dernière tombera encore le 31 alors que la Terreur, à PARIS, est déjà terminée depuis presque trois jours. Précédée de rumeurs incontrôlées la nouvelle officielle de la chute de ROBESPIERRE ne parvient à BORDEAUX que dans la nuit du 31 Juillet au 1er Août. Elle a dû parvenir à BUDOS le 1er Août en fin de journée. Que se passa-t-il alors? Eh bien...rien. Et rien non plus à NOAILLAN, ni à VILLANDRAUT villages sur lesquels nous disposons de renseignements nombreux et fiables. Personne ne bougea, car personne ne réalisa, dans l'instant, que la Terreur était terminée. On avait vécu tant d'événements incompréhensibles, tant de revirements, tant de contradictions inexplicables que chacun avait pris, partout, l'habitude de faire le dos rond et d'attendre la suite en se gardant bien de tout commentaire. A BUDOS, le 17 Août, le Comité de Surveillance était encore en place, et envoyait au District de CADILLAC un compte-rendu d'activité que personne ne lui demandait plus, ce sera d'ailleurs le dernier. Il faudra attendre le 4 Septembre pour que, dans le procès-verbal de séance d'une réunion de la Société Populaire de NOAILLAN, on entende parler de "l'infâme ROBESPIERRE". C'est la seule réaction que l'on puisse enregistrer dans tout le pays. Et encore il semble bien que cela ait pu être une réaction très isolée. Il fallut plusieurs semaines pour réaliser que la grande crise était terminée et que l'on y avait survécu.... Et pourtant, dans la nuit du 14 au 15 Août, à BORDEAUX, sur la Place Nationale, on avait déjà discrètement démonté la guillotine après avoir coupé une dernière tête, celle du Citoyen LACOMBE, le fougueux Président du Tribunal Révolutionnaire qui avait prononcé tant de condamnations capitales... Mais cela, à BUDOS, on ne le savait pas encore.

(A suivre)

* * * * *

MESSAGE DE L'UNION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS ET DE VICTIMES DE GUERRE (UFAC)

L'UFAC souhaite que ce message soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon. Il convient que la lectrice ou le lecteur ait non seulement lu le texte auparavant mais aussi, qu'il lui ait été explicité.

Il appartient donc à toute autre association qui contacterait la future lectrice ou le futur lecteur d'assurer cette information.

•11 NOVEMBRE 2007 •

Aujourd'hui, nous commémorons l'Armistice de la guerre de 1914-1918 et en particulier «1917», année terrible qui marquera cette Première Guerre mondiale avec, en avril-mai, les offensives du Chemin des Dames dans l'Aisne, à Ypres et dans la Somme, qui constituèrent de dramatiques échecs.

Le conflit durera encore plus d'un an. Son bilan précis ne pourra jamais rendre compte du poids des souffrances qu'il a engendrées, mais les noms des Morts pour la France inscrits sur les monuments de toutes nos communes en témoignent.

Dans toute l'Europe, un homme sur deux participa aux combats.

Toutes armées confondues, des millions de combattants furent tués ; près d'un soldat sur quatre fut blessé, mutilé ou défiguré à vie, sans compter Ses milliers qui moururent victimes des gaz toxiques.

Ces années 1914-1913 ont ébranlé le monde et marqué, dans un sens infiniment tragique, le destin du XXe siècle.

Les associations membres de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC), héritières des associations nées de ce Premier conflit mondial, en ont tiré un enseignement et le motif fondamental de leur action : s'opposer à tout

règlement de conflit par la guerre, l'obtenir par la négociation et agir résolument, avec persévérance, pour la Paix.

Vive la République !

Vive la France !

Vive la Paix !

Page 8

* * * * *

Prisonniers de Guerre - A.C.T.M.

Le moins que nous pouvons dire, notre drapeau communal n'est pas resté dans son fourreau cette année, les principales sorties :

- Le 16 mai, à BUDOS, s'est tenu l'assemblée Générale du canton en présence des Présidents Départemental et Cantonal. Les communes du canton étaient représentées, à cette occasion une gerbe a été déposée au monument aux morts.

- Le 24 mai, une Préparation au Congrès s'est tenu à BRANNE.

- Le 18 juin, pour "*L'appel du Général de GAULLE*" une messe a été dite à BUDOS en présence de nombreuses personnalités de la circonscription.

- A MONSÉGUR le 21 juin 2007, lors de la cérémonie du Mérite Fédéral "*la médaille de la fidélité*" a été décernée à André SAINT-MARTIN et le "*Diplôme d'honneur de porte drapeau*" à Robert MONJO.

Une subvention exceptionnelle a été accordée à notre association pour la confection d'un nouveau drapeau.

Un grand merci à la Municipalité.

Merci aussi à notre porte-drapeau Robert MONJO. Pour le travail accompli, sa disponibilité sans faille qui, au cours de l'année, et avec la même foi, a fait flotter notre emblème dans toutes les cérémonies.

A BUDOS le 11 novembre, comme les années précédentes, devant le monument aux morts notre drapeau était là pour honorer nos aînés morts pour la France durant les différentes guerres.

En cette époque perturbée, il est bon de rappeler l'acitation de Victor HUGO, elle reste un vibrant hommage à nos héros qui, au prix de leur vie, ont défendu notre pays la France.

« A nos enfants morts pour la France : Ceux qui sont morts pour la patrie, ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie ».

Un dépôt de gerbe, en présence de quelques élus du Conseil Municipal, d'une délégation Budossaise des P.G. – A.C.T.M. et des habitants du village venus avec leurs enfants voir, écouter, se recueillir et chanter la « Marseillaise ».

Le discours de l'ACPG - CATM, lu avec beaucoup d'émotion, par une jeune fille de la commune mademoiselle Lucie CHARLOT-COUTHURES.

Merci à tous, élus, Budossaises Budossais, enfants et adolescents présents à cette cérémonie du souvenir.

Depuis 2004, le 5 décembre, nous assistons à la journée du souvenir en hommage de tous nos morts pour la France en Afrique du Nord (Algérie – Maroc – Tunisie). Notre drapeau sera représenté et flottera donc ce jour là de 2007 à PODENSAC.

Un adhérent des P.G. – A.C.T.M.

* * * * *

ÉTAT CIVIL

Nos peines :

- Monsieur **PRUNETTA** Michel le 12 décembre 2006 à VILLENAVE D'ORNON

- Madame **BOURIAL** El Kasmia le 17 février 2007 à LANGON

- Madame **ARNAUD** Jeanne le 04 mars 2007 à PODENSAC

- Madame **DUBROCA** Solange le 08 avril 2007 à BUDOS

- Monsieur **LACASSAIGNE** Jean Élie le 19 mai 2007 à BUDOS

- Monsieur **BROSSON** Jacques le 02 juin 2007 à BORDEAUX

- Monsieur **FRUGIER** Christian le 24 juillet 2007 à LA TESTE DE BUCH

- Monsieur **GATEUIL** Jean, René, Marcle le 24 juillet 2007 à BORDEAUX

- Madame **FERCHAUD** Michel le 08 septembre 2007 à BUDOS

- Madame **DUCAU** Yvonne le 17 octobre 2007 à LANGON

- Monsieur **CABIROL** Robert le 21 octobre 2007 à TARGON

A toutes les familles en deuil nous renouvelons le témoignage de notre sympathie attristée.

Mariages :

- M. **BÉDOURET** Thibault et Mlle **TAUZIN** Camille Léa le 10 mars 2007

- M. **SAINT-MARTIN** Olivier et Mlle **PEYNAUD** Chantal le 23 juin 2007

- M. **CREVY** Ludovic et Mlle **ORNON** Angélique Régine le 07 juillet 2007

- M. **PINTON** Mathieu et Mlle **POUJADE** Sandra le 11 août 2007

- M. **CHÉTIEN** Bruno Serge et Mlle **BROSSON** Odile le 26 octobre 2007

Avec tous les vœux de bonheur du Conseil Municipal.

Naissances :

- **TOULAT** Valentin le 13 décembre 2006 à LANGON

- **BEC** Clément Arthur le 18 décembre 2006 à LANGON

- **FONTAYNE** Louis le 04 juillet 2007 à LANGON

- **NICOLINI** Lana le 13 juillet 2007 à BORDEAUX

- **JOLY** Charlotte le 08 août 2007 à BORDEAUX

- **JOLY** Camille le 08 août 2007 à BORDEAUX

- **LATOIR-MAILLOT** Lilou le 12 août 2007 à LANGON

- **D'AMBOROSO** Samuel le 24 octobre 2007 à LANGON

- **CATALLON** Jordan Cédric 10 novembre 2007 à TALENCE

La municipalité adresse de vives félicitations à tous les heureux parents.

De nombreux Budossais ou Budossaises ont été hospitalisés récemment. Nous leurs souhaitons un prompt rétablissement.

Page 10

* * * * *

Loisir Gymnique

L' Association Loisir gymnique Budos a repris ses activités le mercredi 5 septembre 2007 pour la section adulte et le 19 septembre pour la section enfants.

Elle compte à ce jour : 18 licenciés enfants. 20 licenciés adultes. C'est une année transitoire avec l'arrivée d'une future animatrice "Céline" qui va prendre en charge les enfants.

Celle-ci s'est engagée dans une formation qui va démarrer en janvier 2008. Nous lui souhaitons de réussir, ce qui ne fait aucun doute, et nous apprécions que celle-ci vive dans notre village. Depuis le 5 septembre Francine a repris les cours adultes avec toujours autant de dynamisme et assure ceux-ci même durant les vacances scolaires.

Compte rendu de la saison passée :

- 10 janvier 2007 : Notre fête des enfants : goûter jeux, cadeaux. Toujours de très bons gâteaux faits par les parents et amis, les enfants ont beaucoup aimé cette après midi récréatif.

- Les adultes ont été également heureux de partager cette fin d'après midi autour d'un "vin d'honneur".

- S'ensuivit notre Assemblée Générale où 22 personnes étaient présentes et 4 personnes représentées par une procuration.

- 10 février 2007 : Notre loto annuel a eu une bonne participation, nous remercions toutes les personnes qui se sont mobilisées pour assister à notre soirée.

- 12 Mai 2007 : sortie de printemps en direction du Gers, visite d'un camp médiéval "LARRESSINGLE" avec l'aide d'un guide animateur, très apprécié par tout le monde .Puis visite d'une villa gallo romaine à "SÉVIAC". Une belle journée bien acceptée par une cinquantaine de personnes.

- 16 Juin 2007 : Fête de la gym pour les enfants, avec un peu d'émotion, car la plupart de ceux-ci partaient pour d'autres activités, arrivée et présentation de la future animatrice qui remplacera à l'avenir Annick....celle-ci se dirigeant petit à petit vers une future retraite.....et qui n'oubliera jamais les années heureuses passées au milieu de ce petit monde...et partageant ce bonheur avec Michelle.

- Apéritif pour tous, et repas pour les personnes qui le désiraient..

Nos projets :

- 9 Janvier 2008 Fête des enfants : goûter, jeux, cadeaux. Espérons toujours une bonne participation des parents et amis.

- 30 Janvier 2008 Assemblée générale section adultes.

- 16 Février 2008 Loto annuel à la salle des fêtes de Budos, espérons une bonne participation à notre soirée.

- Egalement, prévision d'une sortie de printemps.

Pour terminer, nous vous souhaitons, à tous de bonnes fêtes de fin d'année...

Page 11

* * * * *

Bibliothèque pour Tous.

A l'ancienne Mairie, un accueil chaleureux vous est réservé lors de nos permanences :

Tous les samedis matins de 10 à 11h 30

Fermé pendant les vacances scolaires.

La cotisation annuelle est de 12 € par famille.

Un grand choix de livres est à votre disposition.

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent se faire connaître auprès de la Mairie; nous ferons notre possible pour les satisfaire.

Activités de l'année :

Plusieurs ateliers de lecture ont été organisés avec succès. Ces ateliers donnent lieu à des discussions très animées autour des commentaires passionnés de Madame QUERRE que nous remercions.

- Le 26 janvier 2007, Un amour de Swann de PROUST

- Le 26 avril 2007, Le Roi des Aulnes de Michel TOURNIER

Les Bienveillantes de Jonathan LITTELL

- Le 13 octobre 2007, à l'occasion de « livres en fête », nous recevions Michel REY venu présenter son livre : Villa sur mer.

- Le 24 novembre 2007, L'Etranger de CAMUS

Nous continuons nos rencontres avec les bibliothèques de Landiras et d'Illats, afin d'échanger nos points de vue autour de certains ouvrages.

Nous remercions nos adhérents pour leur fréquentation assidue. Nous vous attendons encore plus nombreux et vous adressons tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Page 12

* * * * *

VIE PAROISSIALE

Tout comme les années précédentes, Monseigneur Ricard, Archevêque de Bordeaux convie les fidèles du Diocèse à une réflexion approfondie sur leur foi et leur rapport à l'Eglise et à la Religion. Cette année quatre conférences présentées par des spécialistes de renommée nationale regrouperont les chrétiens en divers lieux du Diocèse. Les deux premières d'entre elles ont déjà été prononcées dont une à Langon le 16 Octobre. Mais toutes sont retransmises sur internet, <http://catholique-bordeaux.cef.fr> et un groupe inter paroissial de BUDOS, BOMMES, PUJOLS-sur-CIRON se réunit pour les entendre au Foyer Communal de PUJOLS. Chacune d'elles est ensuite suivie d'une rencontre d'échange et de discussion, ouverte à tous, qui se tient à l'ancienne mairie de BUDOS. Deux conférences suivies des mêmes réunions d'échange, seront encore présentées en Janvier et Février 2008.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à :

BÉLIS Monique Répondant paroissial 2, rue Jules Ferry 33720 BUDOS

Tel: 05 56 62 40 31

NOS JOIES, NOS PEINES

Baptême

Mars 2007 **NAVARRI** Axel

Avril 2007 **BURGALIERES** Victor

Septembre 2007 **DULOU** Clara

PUDAL Matéo

LASSERRE Romain

Novembre 2007 **FONTAYNE** Louis

Décembre 2007 **LATOURL-MAILLOT** Lilou

Mariage

Juillet 2007 **CREVY** Ludovic et **ORNON** Angélique

Août 2007 **PINTON** Mathieu et **POUJADE** Sandra

Obsèques

Mars 2007 **ARNAUD** Charlotte

Avril 2007 **DUBROQUA** Solange

Mai 2007 **LACASSAINE** Jean Elie

Mai 2007 **DURAND-DAUBIN** Loulette

Juillet 2007 **FRUGIER** Christian

Octobre 2007 **DUCAU** Yvonne

Octobre 2007 **CABIROL** Robert

MARIAGES et BAPTÊMES

Vous désirez célébrer votre mariage chrétien en 2009 ?

Faites-vous connaître avant le 30 Septembre 2008..... Après, il sera trop tard.

Vous désirez faire baptiser votre enfant ?

Faites-vous connaître 3 mois avant la date envisagée.

Le catéchisme se fait toujours à la salle SAINT-LOUIS près de l'église à SAUTERNES.

Des personnes servant de répondants paroissiaux peuvent vous renseigner sur la vie de la paroisse de BUDOS : Catéchisme, Aumônerie, Baptême, Mariage, Funérailles.

Page 13

* * * * *

Nom des personnes Répondants Paroissiaux

Madame **BÉLIS** Monique : Tél. 05-56 62 40 31

Madame **DUCLA** Bernadette : Tél. 05 56 76 62 63

Madame **LAURET** Jacqueline : Tél. 05 56 76 65 51

Madame **RODIER** Martine : Tél. 05 56 62 32 76

Un planning des messes sera affiché en début de tous les trimestres sur la porte de l'église.

Pour plus d'informations un site Internet est à votre disposition.

Site Internet : <http://eglisenlangonnais.free.fr>

Meilleurs vœux pour 2008

Le répondant paroissial Monique **BÉLIS**

* * * * *

La Boule Budossaise

En cette fin de saison 2007 le bureau tient à remercier les joueurs qui nous représentent dans les différents concours de la région.

Au cours de l'assemblée générale nous avons décidé de reconduire les 5 concours organisés par le club. Le concours départemental du mois de juin pour la fête du village sera doté d'une somme de 150 € à la place des 25 % des frais de participation. Le matin un concours communal ouvert à tous sera organisé.

Lors de la prochaine assemblée nous avons à voter pour le renouvellement du bureau, et nous souhaitons une forte participation de nos licenciés.

Pour la saison 2008 penser au renouvellement des licences au mois de janvier

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET MEILLEURS VŒUX POUR 2008

page 14

* * * * *

Adichats et le château de BUDOS saison 2007.



Chers habitants, l'association Adichats a renouvelé cette année encore des chantiers de bénévoles pour la restauration du Château de Budos. Les travaux de rejointoiement réalisés sur la façade sud-ouest ainsi que la consolidation de la porte avancée ont été réalisés. Un mini chantier a également vu le jour avant le commencement de nos activités d'été, un groupe de cinq jeunes adolescents d'Ayguemorte Les Graves a pu découvrir le patrimoine et la restauration de monument historique grâce à leur ancienne animatrice qui est maintenant salariée de l'association.

Hormis le temps peu clément, les bénévoles étaient de nouveau au rendez-vous sur le site, en appréciant le calme et la beauté du lieu. Dix adolescents et douze adultes sont venus durant l'été contribuer à la sauvegarde du Château, dont une israélienne, un macédonien, une congolaise, une ivoirienne et une basque espagnole. Tous ces bénévoles ont été encadrés par des animateurs techniques et de vie de groupe de qualité.

Adichats a pu apprécier la participation des bénévoles qui ont côtoyé les habitants de Budos grâce au tournoi de pétanque le 5 Août, à la visite d'une palombière le 10 Août et aux rencontres occasionnées par le jeu de soule les 18 et 19 Août.



Tous nos remerciements vont une nouvelle fois à Monsieur ZAUSA pour sa disponibilité et sa gentillesse, aux employés communaux, commerçants et habitants pour leur accueil. Également à une habitante qui comme à l'accoutumé leur confectionne de succulents gâteaux qu'ils apprécient. Merci encore !



Adichats a aussi comme activités :

▲ L'accueil de classes patrimoine, en approchant de manière ludique et intéressante, des techniques du moyen âge tels que la taille de pierre, l'étude des blasons, l'archéologie, l'architecture, l'atelier pain, et bientôt un jardin médiéval. Cela afin de sensibiliser les enfants à la découverte des châteaux Clémentins et surtout à la sauvegarde du patrimoine.

▲ Les chantiers d'insertion, travaux sur le petit patrimoine et second œuvre du bâti. L'équipe d'Adichats est intervenue pour la commune de Budos sur quatre chantiers pour l'année 2007: le lavoir du « Battant », le lavoir du bourg, la construction du mur de séparation du parking et du jardin de la Mairie, la démolition et reconstruction du mur derrière l'ancienne salle des fêtes et dans le cadre du S.I.R.P. remise en état de la totalité des murs de l'enceinte de l'école.

▲ Adichats propose enfin en partenariat avec l'association Les Journades une programmation culturelle et artistique et soutient l'organisation du festival dont la 14ème édition aura lieu les 13-14-15 Juin 2008.



Une nouvelle année se profile et nous allons poursuivre une fois encore notre action de sauvegarde, de restauration et d'animation au Château de Budos.

N'hésitez pas à nous contacter pour diverses informations.

Adichats

Maison Labat -33730 Villandraut

☎ 05.56.25.87.57 fax:05.56.25.86.78

www.assoadichats.com

asso.adichats@yahoo.fr

Page 15

* * * * *

JEUNESSE DE BUDOS.

L'année 2007 s'achève. Elle a été rythmée en ce qui nous concerne par trois moments forts qui vous ont permis de vous divertir, de revoir des amis... Bref, de passer des soirées agréables. Ce but atteint, le « travail » de notre association est ainsi récompensé et nous pouvons nous en féliciter.

La Fête de Juin reste pour nous le moment clé de La Jeunesse de Budos où nous nous efforçons de donner du meilleur de nous mêmes. Pour preuve, nous avons commencé à réfléchir sur la fête de juin de 2008 qui aura lieu du 6 au 9 juin (date à mettre dès à présent sur vos agendas). Si vous souhaitez nous aider lors de cette manifestation (ou des autres) ou proposer des idées, il est bien entendu que la porte de La Jeunesse de Budos n'est fermée à personne : nous ne sommes qu'une quinzaine de bénévoles.

Cette année, la fête de juin a débuté par un loto en face du Château où nous proposons ; notamment un bon d'achat de 150 euros et un sèche linge. Depuis quelques années déjà, quelques courageuses et courageux se retrouvent autour de M. Barry Byrne (nous le remercions vivement) le samedi matin pour arpenter les chemins de randonnées de Budos. Le soir, nous nous sommes retrouvés face au Château pour déguster un cassoulet. Malheureusement, la soirée a été gâchée par la pluie qui a empêché la sono JMP de nous faire danser. Le dimanche matin, la place de Budos voyait l'arrivée d'exposants pour un vide grenier. Quelques exposants nous ont fait faux bond de peur des intempéries alors que la journée se passa sans une goutte de pluie. Toute la journée, les chineuses et les chineurs se retrouvèrent donc à Budos pour « la bonne affaire ». Le lundi s'est déroulé le traditionnel concours communal et départemental de pétanque organisé par la Boule Budossaise. Depuis l'année dernière, nous nous retrouvons le soir même pour une escargolade en face du château afin d'attendre 23 heures et voir un magnifique feu d'artifice.

Le 28 juillet, plus de 200 personnes se rassemblaient sous les platanes de Budos pour une Grillade Party où le mot d'ordre était convivialité. Par cette soirée, nous tenions à vous remercier, Budossaises et Budossais, de votre aide qu'elle soit physique ou financière.

Comme l'année dernière, nous vous proposons de terminer l'année 2007 en notre compagnie pour le réveillon de la Saint Sylvestre. Animé par JMP, le repas, élaboré par LE RELAIS DE BUDOS, se compose comme suit :

Marquise

Assortiment d'amuse bouche

Potage

Duo de foie gras

Grenadin de veau avec sa sauce aux cèpes

Assortiment de légumes

Buisson de salade de couleurs

Assiette de trois fromages

Assiette gourmande de pâtisseries

Café

Vin, 1 coupe de champagne et cotillons compris

Le prix de la soirée est fixé à 60 euros

Nous vous souhaitons par l'intermédiaire de ce bulletin municipal,

de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Page 16

* * * * *

UNION SPORTIVE BUDOS LEOGEATS.



Pour cette saison 2007-2008, 26 licenciés composent l'équipe évoluant sur le terrain de BUDOS.

Les deux entraînements hebdomadaires seront dirigés cette saison par Denis DORIAN, lui-même joueur inscrit du club depuis sa création.

L'équipe première évolue en promotion 2ème division.

Les dirigeants de l'équipe remercient très sincèrement le Maire et son Conseil Municipal d'avoir cette année encore, procédé à l'amélioration des équipements du stade par la démolition et l'agrandissement du local "buvette". Complétant ainsi la mise en sécurité des installations.

Nous déplorons cependant les actes de malveillance et les dégradations répétés des locaux qui engendrent toujours des frais supplémentaires supportés par la collectivité.

Les joueurs ont besoin d'encouragements ... et ... de public ...

En vous souhaitant de joyeuses fêtes et une Bonne et Heureuse Année 2008.

A bientôt, amitiés sportives.

Le Président

J. AMOROS

* * * * *

NOTE D'INFORMATION.

Il est impératif de déclarer toutes constructions (légère, parpaings, briques, béton cellulaire).

- moins de 20 m2 déclaration préalable.

- plus de 20 m2 permis de construire.

Urbanisme :

La réforme du permis de construire et les autorisations d'urbanisme sont entrées en vigueur le 1er octobre 2007.

Ses objectifs généraux sont les suivants:

- Garantir les délais d'instruction.

Les formulaires sont accompagnés d'un récépissé qui indique, dès le dépôt du dossier, les délais d'instruction et les conditions dans lesquelles il pourra être modifié.

- Faciliter la composition du dossier. Le dossier à déposer contient un bordereau des pièces jointes, il simplifie la constitution de la demande et le contrôle du caractère complet du dossier.

- Clarifier le champ d'application. Trois activités sont contrôlées : la construction, l'aménagement et la démolition. En fonction de sa nature, de son importance et de sa localisation, chaque projet est soumis, soit à permis, soit à simple déclaration préalable, soit à aucune formalité au titre du code de l'urbanisme.

- Regrouper les procédures. Trois permis remplacent les onze régimes d'autorisation et une déclaration préalable remplace quatre régimes déclaratifs. Il sera en outre possible de déposer une seule demande lorsqu'un projet prévoit à la fois des aménagements, des constructions ou des démolitions.

Page 17

* * * * *

ENVIRONNEMENT

LUTTE CONTRE LE BRUIT.

Ce sont tous les bruits résultant du comportement d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité dès lors que : par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ils portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme.

Jardinage – bricolage

Jours ouvrables 8h30 à 12 h et 14h30 à 19h30 – samedis 9h à 12h et 15h à 19 h

Dimanches et jours fériés 10h à 12 h

- **S'organiser** avec les voisins pour tondre sa pelouse durant les mêmes périodes, tout l'entourage profite ensuite du calme.
- **Prévenir** son voisinage pour les travaux de bricolage. Ne dit-on pas qu'un bruit annoncé est à moitié pardonné ou accepté !!

Les animaux

· **Envisager** en cas d'absence le gardiennage de son chien par ses voisins, le dressage, voire l'utilisation d'un collier anti-aboiements.

Cet appareil émet un parfum de citronnelle désagréable pour l'animal bien qu'inoffensif. Se renseigner auprès des pharmacies ou des vétérinaires.

· **Suggérer** le déplacement de la basse-cour, de la volière ou du chenil dans un lieu plus éloigné des habitations. Le règlement sanitaire départemental demande pour tout élevage supérieur à 10 animaux de plus de trente jours, une distance minimale de 25 mètres.

· **Attention à la divagation des animaux** les propriétaires sont responsables de tous les dégâts occasionnés par leurs animaux.

Ce rappel est la demande de nombreuses personnes. Mais rappelons-nous aussi que la vie en communauté suppose une tolérance entre voisins.

LA DÉCHETTERIE

Une réponse contre les dépôts sauvages

La déchetterie de VIRELADE est réservée aux habitants du canton de PODENSAC qui peuvent venir y déposer gratuitement leurs déchets préalablement triés.

Ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h. à 18h. samedi de 8h.30 à 18h. et dimanche 8h.30 à 13 h.

Tél. 05 56 62 56 12

Collecte des encombrants pour la commune de BUDOS le 4ème mercredi de chaque mois, sur appel téléphonique (8 jours avant) au N°Vert : 0 800 132 232

Une **nouvelle boîte aux lettres** va être positionnée à proximité de la place et en bordure de la rue Saint Romain.

Il sera possible d'y déposer le courrier en restant au volant de son véhicule.

Pour la prévention routière un sens giratoire sera donc envisagé.

Réforme du permis de construire

Le permis de construire et les autorisations d'urbanisme font l'objet d'une réforme qui est entrée en vigueur le 1er octobre 2007.

Cette réforme doit permettre de simplifier les formalités pour l'usager et d'améliorer la sécurité juridique des procédures.

Page 18

* * * * *

INFOS UTILES

Demande de carte d'identité (gratuit)

Vous devez apporter au secrétariat mairie :

- Deux photos d'identité
- Votre ancienne carte nationale d'identité
- Un justificatif d'état civil
- 2 justificatifs de domicile ou résidence

Demande de passeport

- Deux photos d'identité
- Ancien passeport
- 1 justificatif d'état civil
- 1 justificatif de domicile ou résidence
- Timbres fiscaux (60 €)

+ + + + +

Le Cadastre à domicile

Naviguer sur le plan cadastral avec son ordinateur personnel sera bientôt à la portée de tous.

Fin 2007, la direction générale des Impôts va offrir l'accès gratuit par Internet aux 600.000 feuilles du plan cadastral sur le site

www.cadastre.gouv.com

Pour effectuer une recherche, il suffit de disposer des références cadastrales, de l'adresse de la parcelle ou du nom du propriétaire associés à une commune.

Des outils permettront d'obtenir des informations sur plusieurs parcelles à la fois. En indiquant certains points du plan, il sera possible de l'enregistrer pour le réutiliser ultérieurement.

Enfin, des extraits de plans pourront être édités gratuitement. Contre paiement en ligne, l'internaute commandera des feuilles de plan cadastral grand format sur support papier ou plastique, cédérom ou DVD. Le téléchargement des fichiers depuis le site sera également possible contre paiement.

+ + + + +

Recensement militaire

Les filles et les garçons ayant atteint l'âge de 16 ans. Sont invités à venir se faire recenser à la mairie, munis du livret de famille avant la date limite :

- 4ème trimestre avant le 31 décembre 2007
- 1er trimestre avant le 30 avril 2008
- 2ème trimestre avant le 31 juillet
- 3ème trimestre avant le 31 octobre
- 4ème trimestre avant le 31 décembre 2008

+ + + + +

Les inscriptions sur la liste électorale seront closes le 31 décembre 2007.

+ + + + +

Pour les fêtes de fin d'année le secrétariat de la mairie sera fermé du vendredi 21 décembre 2007 à 12 heures au mercredi 2 janvier 2008 à 9heures.

Pour toutes urgences tél. 05-56.62.51.59

+ + + + +

" A cause de la grippe, ce serait trop bête que tout s'arrête !"

C'est pourquoi la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Gironde mène une campagne de vaccination contre la grippe jusqu'à fin décembre 2007.

Le vaccin antigrippal est gratuit dès 65 ans.

Cette vaccination, geste simple, doit être renouvelée chaque année.

Page 19

* * * * *

A.C.C.A. de BUDOS

Informations campagne 2007/2008

Lâchers de gibier :

- le jeudi 06 septembre 2007(150 faisans)
- le vendredi 21 septembre 2007 (100 faisans)
- le samedi 17 novembre 2007 (80 faisans)
- le samedi 15 décembre 2007 (80 faisans)
- le vendredi 04 janvier 2008(80 faisans)

Chasse aux lièvres

Il est autorisé de le tirer le samedi, le dimanche, le jeudi, les jours fériés et le lundi de l'ouverture.

La carte "Droit de chasser" est obligatoire.

Ouverture de la chasse : 09 septembre 2007 à 08 heures.

- La chasse est ouverte le dimanche 09 septembre 2007, le lundi 10 septembre, le samedi 15 septembre, le dimanche 16 septembre, le samedi 22 septembre, le dimanche 23 septembre.

- A compter du 23 septembre tous les jours.

Pour les battues grand gibier et renard :

Voir règlement intérieur A.C.C.A. (livre de battues obligatoire) signé par le Président.

Il est interdit de chasser dans les réserves.

Chasse aux chevreuils

Voir les responsables d'équipes, Messieurs SAINT GÉRARD Patrick – FONTAINE Éric – LACASSAIGNE Jean – MELUN Jean.

Chasse aux sangliers

Elle est interdite du 09 octobre (inclus) au 17 novembre (inclus), c'est la période de la chasse à la palombe. Une seule équipe (communale).

Pendant toute la période de chasse, on le chasse le samedi, le dimanche, le jeudi, les jours fériés et le lundi de l'ouverture. A compter du 24 décembre on le chasse tous les jours jusqu'à la fermeture de la chasse de l'A.C.C.A. La clôture de la chasse aux faisans, lièvres, sangliers sur le territoire de l'A.C.C.A. de BUDOS est fixée au 06 janvier 2008. Le chevreuil sera chassé jusqu'au 27 janvier 2008.

Bonne chasse pour la campagne 2007/2008

Attention aux feux – respectez les chemins

Il est rappelé : **la divagation des chiens est interdite hors chasse.**

Le bois de Paul est interdit à la chasse.

Recommandations :

Respectez les distances vis-à-vis des habitations, des propriétés privées, n'endommagez pas clôtures, cultures etc. ... Ramassez vos douilles.

Page 20

* * * * *

LA GAZETTE BUDOSSAISE

Les vœux du Maire à la population Budossaise auront lieu à la salle des fêtes :

Samedi 12 janvier 2008 à 18h30.

Budossaises, Budossais, Vous êtes tous cordialement invités.

+ + + + +

L'inauguration des différents travaux effectués sur BUDOS s'est faite en présence de nombreuses personnalités (Préfet, Conseils Général et Régional, suppléant du Député, DDE, SOC, SDEG et syndicat électrification du Sauternais) mardi 09 octobre 2007.

A cette occasion, devant une importante délégation une fois le ruban coupé et après les discours des différentes personnalités, un vin d'honneur était servi à toute l'assemblée dans la salle des fêtes.

+ + + + +

Commémoration du 11 novembre

Sur la place du village, de nombreuses personnes et des enfants, drapeau en main sont venus se recueillir devant le monument aux morts du village.

Une fois :

- le discours gouvernemental lu par Monsieur le Maire.

-les noms des Budossais morts pour la FRANCE cités un à un par l'adjoint Olivier SAINT-MARTIN.

- le message de l'**A.C.P.G. – C.A.T.M.** (anciens combattants) lu par Lucie CHARLOT-COUTURES.

Une gerbe de fleurs était ensuite déposée au pied du monument par le Maire accompagné de Mr. André SAINT-MARTIN.

Pour marquer cet instant solennel et par respect du souvenir des morts de la patrie un groupe musical venu jouer la sonnerie aux morts et l'hymne national "la Marseillaise" chantée à vive voix par les personnes présentes.

Un vin d'honneur était ensuite servi à la salle des fêtes.

+ + + + +

Le samedi 15 décembre, à la salle des fêtes, un repas sera offert par la Municipalité (C.C.A.S.) à nos aînés, Ce moment convivial sera animé par :

"La Musette des Gens Heureux"

Monsieur NOAILLES restaurateur du « Relais du Château » à BUDOS, réglera les convives.

+ + + + +

Les élections Municipales et Cantonales sont fixées premier tour de scrutin dimanche 9 mars 2008 et deuxième tour de scrutin dimanche 16 mars 2008.

- Deux salles seront prévues à cet effet "LATAPY" élections Municipales et local de la Pétanque pour les élections Cantonales de 8 heures à 18 heures.

A VOTRE SERVICE

Groupe scolaire :

Tél. 05-56 62 53 08 de 9 h. à 12 h. et de 13 h 30 à 16 h 40.

Du lundi au vendredi.

Garderie :

Matin et soir de 7 h. 30 à 9 h. et de 16 h.40 à 18 h.30.

Perception de PODENSAC :

Tél. 05-56 27 17 29 de 9 h. à 12 h. et de 13 h.30 à 16 h.

Du lundi au vendredi.

Presbytère de LANGON :

Tél. 05-56 62 32 76.

Lyonnaise des eaux :

Tél. 0 20 810 00 40 services clients.

Tél. 0 810 13 01 20 services des urgences.

Ramassage des ordures ménagères :

- Collecte à 5 h. du matin vendredi (même férié).
- Tri sélectif (caissette jaune) vendredi soir (même jour férié).

Déchetterie de VIRELADE :

Ouvert du lundi au vendredi de 13 h. à 18 h.

Samedi de 8 h.30 à 18 h.et dimanche de 8 h. à 13 h.

Lutte contre les rongeurs :

Distribution gratuite de raticide en mairie.

Direction Départementale de l'équipement :

Subdivision de LANGON Tél. 05-57 98 08 55

Conciliateur : Monsieur NAVARRO conciliateur du canton de PODENSAC assurera ses permanences :

Les premiers et troisièmes samedis de chaque mois de 10 h. à 11 h.30, à la mairie de PODENSAC. Les intéressés devront prendre rendez-vous à la mairie.

Tél. 05-56 27 17 54

Assistante Sociale :

Régime Sécurité Sociale

Tél. 05-56 63 62 20

Régime Agricole

Tél. 05-56 62 34 84

Bibliothèque Municipale :

Des livres (romans, policiers) sont à la disposition des administrés l'ancienne mairie. Ouverture tous les samedis de 10 h. à 11 h.30.

URGENCES

Service Incendie : Tél. 18 ou 05-56 63 16 88

Gendarmerie de PODENSAC: Tél. 17 ou le 05-57 98 10 40

Urgences Médicales : S.A.M.U. Tél.15